

## LES BONNES PRATIQUES DES ÉLECTIONS...

**L**e code de déontologie incite le pharmacien dans son article premier à s'abstenir de tout fait ou manifestation de nature à déconsidérer sa profession. Nos aînés avaient bien assimilé cette recommandation. Leurs différends étaient toujours réglés dans le respect et la bienséance afin de ne jamais porter atteinte à leur image et à celle de leur profession.

Aujourd'hui, ce n'est malheureusement plus le cas !

Lors de l'assemblée organisée par le Conseil Régional des Pharmaciens d'Officine du Nord à Rabat le 7 juin 2008, des pharmaciens ont piétiné sans vergogne les valeurs qui ont fait la noblesse de notre métier. En se donnant en spectacle et en offrant au public une image des plus affligeantes de personnes irresponsables, ils ont réduit à néant ce statut de profession respectable que nous avons et dont nous tirons, nous, pharmaciens, toute notre fierté en société.

Depuis, nous nous posons tous des questions sur les vraies motivations de ces pharmaciens. Est ce que la recherche d'une hypothétique immunité suffit à elle seule à expliquer de tels comportements ? Ou d'autres considérations inavouées d'ordre politique ou idéologique sont entrain de miner irrémédiablement nos organismes ?

Ces agissements ne peuvent pas plus mal tomber puisque notre profession se trouve à la croisée des chemins. Elle vit des moments difficiles qui hypothèquent gravement son avenir.

Plus que jamais, nous avons besoin d'être unis et solidaires pour mieux défendre nos intérêts. Mais nous ne pouvons mener à bien cette tâche salvatrice, qu'en nous mobilisant corps et âme pour que les règles élémentaires de transparence et de démocratie soient appliquées lors de nos élections. Et ce n'est qu'en agissant de la sorte, que nous protégerons notre profession des errements et des dérapages de ceux qui nous conduisent à notre perte.

A. Derraji